

OFFRE D'EMPLOI CDD

CONTROLEUR DES TRANSPORTS EN COMMUN (F/H)

RESALP

Il s'agit d'une entreprise opérant dans la Mobilité Voyageurs et le tourisme (autocars, autobus). La société a connu une évolution constante depuis 35 ans et emploie actuellement une centaine de collaborateurs. Son siège est installé dans les locaux neufs dans la magnifique région Briançonnaise. En vue de veiller au bon fonctionnement du réseau et d'améliorer la qualité de service, le groupe recrute un contrôleur des transports en commun.

MISSIONS

En conformité avec le contrat et sous les ordres de la responsable d'exploitation, de la directrice commerciale et du président directeur général, le contrôleur assure la vérification de l'état et de la sécurité des véhicules, du professionnalisme des conducteurs, du respect du règlement disciplinaire par les usagers, lutte contre la fraude et gère les incivilités. A ce titre, il assure les missions suivantes :

- Contrôler l'état de propreté des équipements
 - Vérifier la conformité des équipements de sécurité et signaler auprès des intervenants de l'entreprise toute anomalie ou dégradation.
 - Contrôler le professionnalisme des conducteurs dans le cadre de la démarche qualité interne à l'entreprise
 - Veiller au respect des règles de sécurité et au respect du règlement d'exploitation à l'intérieur des bus
 - Contrôler et faire respecter les règles d'utilisation des différents titres de transport
 - Verbaliser en cas d'infraction ou lors d'un délit, dans le respect des procédures et des textes législatifs
 - Apporter les éléments de compréhension factuels aux contrevenants sur l'utilisation erronée de leur titre de transport
 - Conseiller les clients sur le titre de transport à privilégier en fonction de leur situation et les diriger vers les points de ventes ou services sociaux
 - Prévenir et traiter l'apparition de situations conflictuelles
- Utiliser les terminaux de paiements électroniques pour percevoir les montants de l'infraction
- Gérer les pochettes en argent liquide

SALAIRE & CONTRAT

CDD de 12 mois à 35h hebdomadaires (évolution possible en CDI)
Poste à pourvoir dès que possible.
Salaire : 13,20 € brut horaire
Basé à Briançon - Déplacements obligatoires avec un véhicule de service sur l'ensemble du réseau.

COMPÉTENCES EXIGÉES

- Utilisation des outils de communication et d'appareils électroniques permettant de rédiger une quittance ou un procès-verbal
- Respect d'un code de déontologie dans le cadre de l'assermentation - Diplomatie et sens de la relation client
- Bonne gestion des situations conflictuelles
- Faire preuve d'autonomie, de réactivité et de rigueur
- Casier judiciaire vierge pour assermentation
- Permis B

RÉFÉRENCES JURIDIQUES DES RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Afin d'exercer les activités de contrôleur des transports en commun, la personne recrutée doit être agréementée et agréée. Les procédures de demande d'assermentation (prévue à l'article L. 2241-1, 4 du code des transports) et d'agrément (formation imposée par les articles R. 49-8-1 à R. 49-8-4 du code de procédure pénale créés par l'article 2 décret n°2000-1136 du 24 novembre 2000) sont déclenchées par l'entreprise de transport en commun auprès du Procureur de la République.

EXPÉRIENCE & FORMATION SOUHAITÉES

Diplômé(e) d'une formation de niveau CAP/BEP à BAC ou BAC + 2.
Une 1ère expérience dans le domaine du transport de voyageurs, la vente ou la relation client serait un plus.
Toute expérience ou diplôme en rapport avec les missions à effectuer sera prise en compte.

CONVENTION COLLECTIVE

Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport

CONTACTS

En charge du recrutement :
Inès Charni - Assistante RH
arh@resalp.fr
04 92 20 47 50

Responsable du recrutement :
Muriel Tristant DRH

